



La rentrée sera... floue

Il nous est difficile de savoir comment la rentrée va se dérouler.

Toutes nos activités en lieux fermés sont en attente de règles. Combien de personnes par salle ? Masques obligatoires ? Distanciation sociale ?

Que faire ? Des visioconférences ? Multiplier les réunions par petits groupes de 10 personnes ou moins ? Difficile de prévoir l'avenir de ces activités.

Aussi si vous désirez venir, téléphonez à notre secrétariat au **01 48 72 87 82** pour en savoir plus.

Nous ne savons pas non plus quels forums de rentrée auront lieu, quels salons, quelles fêtes de rentrée...

Mais nous serons toujours derrière nos téléphones pour vous écouter, vous renseigner, vous aider. Nous pourrons aussi vous recevoir individuellement et inventer d'autres manières d'agir. Nous sommes toujours présents et le resterons.

“Vivre avec la maladie” pour être acteur de sa vie

L'association France Alzheimer initie au niveau national des groupes “Vivre avec la maladie” à l'attention des personnes malades d'Alzheimer ou troubles apparentés diagnostiqués et en début de maladie.

L'objectif est d'aider les personnes à vivre leur maladie autrement en les encourageant à

devenir actrices de leur accompagnement, à identifier leurs besoins et savoir comment et auprès de qui les exprimer.

Le cycle des 6 séances de deux heures chacune a lieu deux fois par mois et aborde les thèmes suivants :

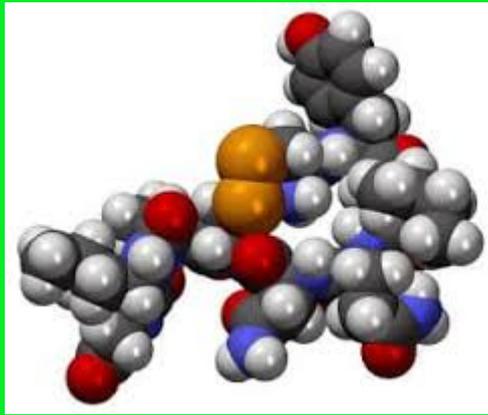
- mes stratégies
- mes outils
- mes connaissances sur la maladie
- comment gérer mon stress
- mon entourage et moi
- mes projets

Les animatrices du programme ont été formées aux techniques de l'éducation thérapeutique du patient.

Nous cherchons à développer la notion de pair-aidance, de solidarité et de soutien ainsi que l'échange entre les participants de leurs trucs et astuces pour faciliter leur quotidien.

Nous prévoyons de commencer un nouveau groupe cet automne, à partir du 31 octobre. N'hésitez pas à en parler autour de vous, à demander des informations et à vous inscrire auprès de l'association du Val de Marne au **01 48 72 87 82**.

**L'ocytocine, aussi appelée
communément hormone de l'amour et
de l'attachement, pourrait être utile
dans le traitement de la maladie
d'Alzheimer, selon une nouvelle étude
scientifique**



L'hormone ocytocine pourrait être une approche thérapeutique très intéressante pour traiter les troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer.

L'une des principales causes de cette maladie est l'accumulation d'une protéine, l'amyloïde-bêta ($A\beta$) en grappes autour des neurones, ce qui met à mal leur activité et déclenche leur dégénérescence.

Une équipe de recherche japonaise, de l'Université des sciences de Tokyo, s'est intéressée à l'ocytocine pour lutter contre ce phénomène. "L'ocytocine s'est récemment révélée impliquée dans la régulation des performances d'apprentissage et de mémoire, mais jusqu'à présent, aucune étude antérieure ne traite de l'effet de l'ocytocine sur les troubles cognitifs induits par l'amyloïde-bêta", a expliqué le professeur Akiyoshi Saitoh dans un communiqué.

"Il s'agit de la première étude au monde qui a montré qu'elle peut inverser les altérations induites par l' $A\beta$ dans l'hippocampe de la souris", s'est félicité le Pr Akiyoshi Saitoh. Si les étapes sont encore longues avant que l'ocytocine soit partie intégrante de l'arsenal thérapeutique de la maladie d'Alzheimer, l'équipe a bon espoir que cette piste thérapeutique aboutisse à un nouveau médicament pour freiner l'avancée de ce type de démence.

L'étude a été publiée dans la revue *Biochemical and Biophysical Research Communication*.



Michel Drucker aux côtés de France Alzheimer pour une nouvelle campagne de sensibilisation

Cette année, afin d'informer le grand public sur le bien-fondé et l'importance du legs, Michel Drucker a accepté de participer à la campagne de sensibilisation intitulée «Alzheimer : et si on parlait du legs ?».

Sans moyens financiers, l'association France Alzheimer et maladies apparentées ne pourrait pas apporter partout en France des solutions adaptées pour accompagner les

personnes malades d'Alzheimer et leurs proches dans leur quotidien.

C'est dire si les dons et notamment les legs sont essentiels pour permettre à France Alzheimer de poursuivre ses sessions de formation gratuites des aidants et des bénévoles, son soutien à la recherche, l'éducation thérapeutique des patients, ou encore la mise en place de groupe de paroles.

Un nouveau prestataire de service

Assistance-retraite aide et accompagne gratuitement les familles dans leur recherche de solutions de prise en charge en maison de retraite. Les solutions les mieux adaptées en fonction de leurs désirs et critères de sélection (aspect médical, social, environnemental, financier etc.) sont proposées.

- Une permanence de 8h30 à 22h00 joignable au **01 82 88 79 77**
- Un N° d'urgence 24H/24H : **07 66 82 30 05**
- Un relais post-hospitalier par une assistante sociale suite à l'entrée en EHPAD (suivi d'une demande en cours de protection, d'APA, d'aide sociale ou de dossier de tutelle).

L'équipe est composée de professionnels et d'aidants formés à la gérontologie, qui se distinguent par leur réactivité et leur souci d'apporter une solution pérenne qui satisfera l'ensemble des partenaires.

Le lien permanent avec les maisons de retraite permet de disposer de toutes les informations et données nécessaires au traitement des demandes (caractéristiques de prise en charge hôtelière et de prise en charge en soins médicaux; tarifs et conditions d'admission; places disponibles en temps réel et par unité d'accueil, etc.)...

Un projet de décret prévoit d'ouvrir, comme pour les salariés du privé, le droit de prendre un congé pour aider un proche dépendant

Les fonctionnaires des trois versants de la fonction publique (hospitalière, d'État et territoriale) pourront en bénéficier tout comme les stagiaires et les contractuels. Sont aussi concernés le personnel médical odontologique et pharmaceutique exerçant en établissement public de santé.

Ils pourront poser jusqu'à trois mois d'affilée renouvelable dans la limite d'un an sur l'ensemble de leur carrière. Ce congé peut prendre différentes formes. Il pourra être pris de façon continue, un mois par exemple, ou sous forme fractionnée, avec au minimum une journée. L'autre possibilité sera de le prendre sous la forme d'une activité partielle. Ainsi, un aidant pourra demander, pendant une période, de passer à mi-temps.

FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX A NOGENT-SUR-MARNE A PARTIR DU 19 SEPTEMBRE

Programme réparti sur 5 samedis, de 14 h à 17 h.

Les 19 et 26 septembre, puis les 3, 10 et 17 octobre 2020.

Animé par un binôme psychologue-aidant, spécialement formé.

Lieux: 4 rue du Maréchal Vaillant.

Pour comprendre l'évolution de la maladie, mieux vivre sa relation avec le malade et repérer les aides humaines et financières.

Occasion de soutien, échanges et de partages entre les participants.

Formation gratuite mais inscription auprès de l'Association France Alzheimer 94 nécessaire.